Bio Normandie

N°121 - novembre 2013

En route vers un réseau plus fort !

Il y a quelques années les GABs, le GRAB Basse-Normandie et IBN s'étaient réunis plusieurs fois lors d'un DLA (Diagnostic Local d'Accompagnement) visant à évaluer les freins ainsi que les doublons pour améliorer la synergie des 5 entités.

Aujourd'hui confrontés à un contexte économique difficile, dû notamment à une baisse régulière des aides publiques, à une concurrence structurelle vis à vis des futures orientations politiques quant à l'agriculture biologique, le réseau bio Basse-Normandie a lancé dernièrement une réflexion sur l'opportunité de regrouper les structures en une même entité. Plusieurs réunions de travail sont prévues au cours de l'hiver pour répondre à plusieurs questions dont : comment se recentrer tout en restant au plus proche des producteurs bio, comment tracer un projet de société sobre tout en restant apolitique, comment être acteur majeur du développement de la bio dans notre région ? De ce travail commun découlera un nouveau projet de réseau bio, ce qui ne sera encore qu'une hypothétique option, le choix restant au final aux adhérents eux-mêmes.

Un rendez vous est pris !

Grande réussite pour la campagne "Bio et local, c'est l'idéal"

En Basse Normandie l'opération est portée par le réseau Bio et ses structures.

En septembre, 15 fermes ont ouvert leurs portes pour faire connaître la démarche "Bio et local c'est l'idéal" ; La bio est aujourd'hui la seule filière qui lie proximité, qualité, emploi. Ainsi plus de 1 000 personnes se sont déplacées pour découvrir les valeurs portées par le mode de production et de commercialisation de l'agriculture biologique. Le rendez-vous est pris pour l'an prochain.

Groupement Régional
des Agriculteurs Biologiques de Basse-Normandie
6 rue des Roquemonts - 14053 CAEN cedex
T. 02 31 47 22 85 - F. 02 31 47 22 60
www.bio-normandie.org

Agenda Bio-Normandie

NOVEMBRE

Lundi 25 novembre
Réunion des trésoriers du réseau bio

Mercredi 27 novembre
AG de l'OP Seine et Loire

Mardi 26 et mercredi 27 novembre
Journée d'Automne de la FNAB en Haute-Saône

DÉCEMBRE

Lundi 2 décembre
Après-midi technique maraîchage à Biopousse

Jeudi 5 décembre
Réunion de travail Espace Test Agricole

CA de GE MEDIA

Formation « Comprendre son sol » (Perche)

Vendredi 6 décembre
Réunion "RESET ?"

Jeudi 12 et jeudi 19 décembre
Formation Eau et Bio (Orne)

Lundi 16 décembre
Réunion Culture dans les fermes

Comité d'orientation Reine Mathilde

EN STAGE AU GRAB

Manon Lemaître - Etudiante

"Dans le cadre de ma licence professionnelle Agriculture Biologique que j'ai suivi à l'IUT d'Angers, j'ai eu la possibilité de réaliser un stage de 4 mois sur la filière légumes bio au sein du GRAB Basse-Normandie. Ce stage m'a permis de découvrir une production que je connaissais uniquement à travers les cours théoriques de ma licence."

Rendez-vous
Page 1
À la Une
Page 3
Actualités
Page 4
Eau & Bio
Page 8
Technique
Page 10

Biopousses organise un après-midi technique

Comment optimiser les temps de travaux et réduire la pénibilité lors de la récolte ?

Le lundi 02 décembre - Lingreville (50)

Programme :

- Restitution et échanges autour des résultats de l'étude de Biopousses sur les temps de travaux, la pénibilité et la rentabilité lors des récoltes (suite au suivi de 7 exploitations dans le Calvados et la Manche).
- Témoignages et échanges sur l'organisation du travail (récolte, lavage, conditionnement) et l'ergonomie.
- Présentation et échanges sur les matériels de récolte, lavage et préparation (neuf, occasion, autoconstruction).

Objectif :

- Apporter des éléments pour optimiser ces différentes tâches, très importantes en maraîchage diversifié en vente directe.

Contacts :

Cette journée est organisée par Biopousses et le CFPPA de Coutances en partenariat avec les GAB 14, 50 et le GRAB Basse-Normandie.

La Basse Normandie a accueilli les décideurs de la filière lait du grand ouest

La journée filière lait bio s'est déroulée en deux temps le 15 octobre dernier à Caen. Le matin s'est réuni le comité Interprofessionnel Laitier du Grand Ouest (CIL Ouest) réunissant les représentants des producteurs et les transformateurs de lait bio. Le but était de faire un état des lieux de la filière et de voir les perspectives à partir de 2014 et 2015 avec la fin des quotas.

Ainsi, la collecte de lait bio en France s'élève fin 2013 à 475 millions de litres, ce qui représente un doublement du volume par rapport à 2009 et permet de satisfaire la demande croissante des consommateurs avec une offre de produits plus importante et une baisse du prix de vente en magasin.
C'est en agissant sur ces 2 leviers que l'on pourra continuer à dynamiser et à favoriser le développement de la filière laitière bio. Même si les représentants des laiteries au sein du CIL Ouest (Triballat-Danone-Lactalis) et les producteurs de lait bio regroupés au sein des associations laitières Seine Loire et Biolait partagent cette analyse, il a été montré qu'un prix rémunérateur est indispensable pour maintenir les élevages laitiers actuels et pour séduire une nouvelle catégorie d'agriculteurs conventionnels.
Cette étude comparative réalisée par l'Institut de l'élevage des systèmes laitiers bio et conventionnels, confirme que l'efficacité économique des fermes bio se fait sur les charges opérationnelles (peu d'intrants, moins de frais véto…) mais se trouvent altérée par une production moindre par vache et des charges de structures souvent plus importantes (en terme de bâtiments, main d'œuvre, matériels…). Il est donc important de continuer d'échanger en toute transparence avec nos laiteries respectives. C'est en adhérant aux associations laitières reconnues au sein de l'OP agréée par le Ministère de l'Agriculture : APLB Seine et Loire, que les intérêts des producteurs de lait seront les mieux défendus et que l'agriculture biologique en sera plus durable.

L'après-midi, Inter Bio Normandie a organisé en partenariat avec le GRAB un temps d'échanges sur les enjeux actuels de la filière lait bio. Plus de 40 responsables ont participé à cet événement (représentants de producteurs bio, transformateurs, interprofessions laitières, Chambre d'agriculture, Conseil Régional, DRAAF,…). L'objet était de réfléchir, tous ensemble à des modes d'organisation interprofessionnelle sur la filière lait après la fin des quotas en 2015.

La présentation, très appréciée de la structuration de l'AOC Comté a mis en avant l'importance des échanges et des négociations entre tous les acteurs lors de la structuration d'une filière. Le partenariat mis en place entre Système U et l'OP Biolait ainsi que le projet Reine Mathilde sont aussi des propositions intéressantes. Des points sont à approfondir :
• Quelle évolution des structures agricoles après 2015 ?
• Comment accompagner la croissance pour qu'elle soit la plus importante possible ?
• Quelles relations avec les distributeurs et les consommateurs ?

Ce débat a mis en évidence le besoin pour les producteurs, comme pour les transformateurs d'intensifier leurs échanges dans les mois à venir

LOÏC DUCLOUÉ

Point sur l'évolution réseau bio bas normand

Présentation de la feuille de route sur la re-création du réseau

Lors des CA de septembre de chaque structure, le processus et la feuille de route de notre travail de fond sur la re-création du réseau a été présenté.

Tous les administrateurs sont d'accord pour lancer ce processus, de poser une hypothèse de re-création et de pousser la réflexion à son terme ultime : une seule structure. Chaque CA a proposé 3 administrateurs.

L'ensemble de ces délégués vont constituer le comité de re-création. Ils vont se voir dans l'hiver 3 à 5 fois pour re-écrire le projet politique et la charte de fonctionnement, projet et charte qui seront discutés lors des AG de mars.

L'objet de ce processus est d'étudier l'hypothèse d'une seule structure avec l'ensemble des atouts, faiblesses, menaces, opportunités, pour que l'ensemble des administrateurs puissent choisir entre cette hypothèse ou celle de la coopération renforcée qui a été détaillée lors du précédent diagnostic d'accompagnement réalisé il y a 3 ans. Chaque structure aura à re-questionner son projet politique avant la fin de l'année et faire valider les différentes réflexions émises par le comité de re-création.

BILAN

Actions 2013 / 2014

Le 18 novembre l'ensemble des salariés du réseau se sont vus pour faire un bilan d'étape sur les actions 2013 et 2014.

Le matin deux groupes ont fonctionné. Un groupe à travaillé autour des thèmes suivants : technique, références, conversion, formation, eau, communication auprès des agriculteurs, Inpact, Reine Mathilde.

L'autre groupe autour des thèmes : filières longues et courtes, RHD, la communication grand public et institutionnelle. L'après midi synthèse des travaux du matin et information sur les sujets transversaux : Ambition bio et FEADER, les financements pour l'an prochain.

Autour des dossiers à développer, le réseau réfléchit avec l'ADASEA pour mettre en référence des ateliers ou des pratiques de vente de proximité réalisées par des agriculteurs bio, de même le réseau s'implique avec l'ARDEAR et Biopousses pour une dynamique de collecte de références en maraîchage bio.

Partenariat

Un groupe d'étudiant de l'ESITPA travaille sur la filière cidricole bio régionale

L'objet est de mieux cerner le nombre de producteurs, les hectares en production, les variétés. Mieux cerner également la destination des pommes vers la vente directe ou les industriels. Au final, nous souhaitons obtenir le schéma de la filière pour avoir une bonne estimation des flux et des destinations. Ce travail pourra également être valorisé dans l'Observatoire Normand de l'Agriculture Biologique (ed 2014).

ENQUÊTE

Manon Lemaître, actuellement stagiaire au GRAB, travaille sur la filière légumes bio en région. Elle a rencontré les maraîchers bio de Basse Normandie pour mieux connaître les légumes produits, les prix pratiqués, les possibilités de commercialisation. Elle a reçu une trentaine de réponse à son enquête et pourra présenter les premiers résultats avant la fin de l'année aux maraîchers. Ce travail sur l'organisation de la filière pourra être valorisé dans l'Observatoire Normand de l'Agriculture Biologique (ed 2014).

Région

Réunions de concertation autour du Programme de Développement Rural (PDR) 2014-2020

La Région Basse-Normandie a organisé des réunions de concertation relative à l'élaboration du Programme de Développement Rural (PDR) 2014-2020.

En juillet et septembre, les groupes de travail par priorité se sont réunis afin de construire la stratégie régionale de développement rural et d'y intégrer un plan de financement et d'évaluation.
Le GRAB a participé aux principales priorités. Notre objectif fixé était de faire en sorte que les orientations du PDR soient en parfaite résonance avec les conclusions du Plan Ambition Bio et les 6 axes de développement de la bio retenus. Plus précisément, il faut que les opérations de formation, d'information et de coopération autour des échanges de savoir et des transferts de pratiques du bio vers le conventionnel soient amplifiés et que les groupements bio soient aidés pour la maîtrise d'ouvrage de ces transferts. Concernant les investissements sur les exploitations, les aides doivent encourager des projets d'entreprise qui s'orientent vers plus de durabilité et de préservation de l'environnement, de cohérence et d'équité, de proximité et de maintien de l'emploi. Concernant l'organisation des filières, des marchés s'ouvrent en permanence à la bio. Nous sommes toujours en attente de structuration sous forme d'OP ou autre organisation de producteurs bio spécifique et dynamique.

Le PDR doit abonder pour que les MAE (territoriales ou sur la DCE) soient à la hauteur des pratiques vertueuses que mettent en oeuvre les agriculteurs, la bio étant l'optimum. il faut prévoir de pouvoir l'abonder en région et se donner la possibilité de transfert de crédits à l'intérieur de ces mesures obligatoires en gardant la bio comme ligne de mire. Autour de ces mesures obligatoires, les structures qui accompagnement les souscripteurs, en particulier les GAB, doivent être soutenues financièrement et de manière équitable.
Une validation régionale globale du PDR sera réalisée en décembre 2013 pour une transmission à la Commission Européenne en janvier 2014.

JEAN-PIERRE PICQUENOT

ACTUALITÉS FNAB

MINISTÈRES

Le Plan bio 2017 se précise encore un peu plus

Après la consultation de cet été, le ministère de l'agriculture a dévoilé la maquette du programme Ambition bio 2017 le 15 octobre 2013. Le document devrait être publié en novembre. 4 ministres seront associés (écologie, économie, santé, éducation nationale) ainsi que le président de l'ARF (Association des Régions de France). Sur le fond, la FNAB retrouve ses principales propositions (PAC, site à enjeu eau, pôle de conversion, objectif d'approvisionnement en RHD). Mais, dans un contexte de politiques encore déterminées par la profession agricole, la question cruciale est celle des conditions de mise en oeuvre de ces mesures spécifiques (moyens humains et financiers pour l'animation et la coordination).

Nous avons plaidé pour un abondement des crédits d'animation pour 2014.

Récompense

Le 5è palmarès des Trophées de l'agriculture durable

Le ministère de l'agriculture a récompensé cette année les projets à caractère agro-écologique les plus évolués. Le Lauréat est Pierre Pujos, paysan en agriculture biologique du Gers.

La globalité de son approche a séduit le jury : couverture permanente des sols, bandes enherbées, haies, semis direct, agroforesterie, pas de recours aux intrants grâce à la notion d'auto fertilité, pas d'utilisation de l'irrigation, un ensemble de méthodes au cœur de cette approche en Agriculture Biologique. Pierre Pujos a également pour objectif majeur de limiter la dépendance aux énergies fossiles afin de participer à la réduction d'émission des gaz à effet de serre. Il fait enfin partie d'un groupe de transfert de ces techniques innovantes vers les agriculteurs conventionnels et enfin son exploitation est ferme témoin ouverte au public : bref un agriculteur engagé !

Colloque national de l'Inra

La réponse des paysans bio de la FNAB

En réponse aux voix qui s'élèvent encore pour contester le rôle de l'agriculture biologique et surtout l'avenir qu'elle représente pour l'ensemble des pratiques agricoles. En réponse au communiqué de la Commission nationale de la certification environnementale qui situe l'agriculture raisonnée, pourtant utilisatrice de pesticides, comme « pionnière dans le respect de l'environnement » ou encore la conclusion pour le moins personnelle de l'Etude récemment publiée qui met en avant les limites et relativise les résultats scientifiques favorables à l'agriculture biologique et à ses produits alimentaires, en réponse enfin au colloque national organisé par l'Inra les 13 et 14 novembre, les paysans bio regroupés au sein de la FNAB tiennent à réaffirmer leur volonté d'une transition sans ambiguïté vers une agriculture bio performante environnementalement et économiquement.

Le ministère reconnaît l'exemplarité de l'agriculture biologique, moteur d'une agriculture durable. Pour quoi et pour qui contester les performances plurielles de l'agriculture biologique ?

Il s'agit bien d'endiguer la perte drastique de biodiversité due à l'agriculture chimique intensive (exemples de la disparition de la moitié du nombre de papillons en 13 ans en Europe, et de la moitié de la population d'oiseaux des champs en 30 ans) ; de lutter contre l'érosion et la pollution des sols français et surtout leur baisse de fertilité ; de mieux stocker du carbone en évitant de retourner des prairies pour l'extension des cultures annuelles et d'utiliser des intrants chimiques de synthèse émetteurs indirects de Co_2 ; d'éviter de polluer toujours plus la ressource en eau malgré les contentieux européens et le coût croissant pour les contribuables ; de stopper l'hémorragie des exploitations et des emplois agricoles ; de protéger la santé des agriculteurs et des consommateurs ; de reconstruire des filières durables et équitables dans les territoires.

Dans un tel contexte qui appelle une approche systémique de transition de notre modèle agricole et agroalimentaire. L'heure n'est plus à la défense des intérêts particuliers face à la nécessité de produire du bien commun.

Dans une démarche de progrès collective, les paysans bio organisés souhaitent poursuivre l'amélioration de leurs pratiques et continuer à les partager avec leurs collègues en 'agriculture conventionnelle.

Osons reconnaître les acquis de la bio pour la transition agro-écologique et osons engager la recherche agronomique française dans la transition écologique et sociale de l'agriculture.

LES JOURNÉES D'AUTOMNE DE LA FNAB

Cette année, les Journées d'Automne du réseau FNAB auront lieu en Franche-Comté les 26 et 27 novembre 2013. Deux plénières, huit ateliers et un colloque seront proposés. Ce dernier, ouvert au public, sera sur le thème du Programme Ambition bio.

Les travaux internes seront les suivants : « Repenser le réseau FNAB ? Projet-Actions-Alliances ». Il s'agira de se positionner sur nos questionnements propres (projet, métiers, alliances etc.) pour être plus lisible, visible et offensif. Comment exister demain en tant que réseau syndical de défense et de promotion des paysans bio organisés ? Comment mettre en oeuvre des actions de développement reconnues et spécifiques ? Comment et pourquoi participer à l'action publique à différents échelons territoriaux ?

17 septembre 2013 à Briouze (61)

Formation « Agriculture bio et préservation de la ressource en eau »

Cette formation régionale co-organisée par le GRAB et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie visait à faire découvrir l'Agriculture bio : ses principes réglementaires et références technico-économiques, son développement en Basse-Normandie, nos actions d'accompagnement des porteurs de projets en AB mais aussi, et surtout, son intérêt pour la protection de la ressource en eau.

Organisée pour la 2è année consécutive, cette session 2013 a réuni une douzaine de participants oeuvrant principalement sur la gestion ou à la protection de la ressource en eau en Basse-Normandie (Agence de l'Eau Seine Normandie, Syndicats départemental de l'Eau de l'Orne et de la Manche, Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable du Houlme, Syndicat Intercommunal de Restauration des Rivières de la Haute Rouvre, Institution Interdépartemental du Bassin de l'Orne, Syndicat mixte de l'Orne et de ses affluents, Syndicat Mixte de Production d'Eau du Centre-Manche, Parc Naturel Régional du Marais du Cotentin et du Bessin).

Outre la partie théorique, une visite terrain s'est déroulée l'après-midi au **GAEC du Mont Hardy à St Hilaire de Briouze.** Gilles Delaunay nous a présenté sa structure composée de 4 associés (4,5 UTH) sur 160 ha de SAU (127 ha prairies, 25 ha mélanges céréaliers et 8 ha maïs ensilage).

Le GAEC du Mont Hardy ayant l'attrait de présenter un atelier principal de bovins lait en agriculture biologique depuis 2000 (500 000 litres de lait, 95 vaches laitières) et un atelier de naisseur-engraisseur en porc en conversion bio depuis février 2013. Outre les techniques agronomiques et les conditions d'élevage, les participants ont pu apprécier la valorisation des produits bio via une filière longue (vente du lait auprès de Biolait) et une partie vente directe (magasin à la ferme permettant la vente de caissettes de viande et charcuterie au détail).

Enfin, de par la situation du GAEC au cœur du territoire du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable Houlme, nous avons pu faire le lien entre pratiques culturales et enjeu de la qualité de l'Eau !

De telles journées de sensibilisation sont essentielles pour informer sur les bienfaits de l'agriculture bio !
Aujourd'hui, certains projets de travail en commun avec ces acteurs de l'Eau voient le jour ; d'autres doivent cependant encore se formaliser pour œuvrer ensemble à la reconquête de la qualité de l'Eau par le développement de l'agriculture bio sur les territoires encore fortement impactés par les pollutions diffuses d'origine agricoles… Gageons que les collectivités (gestionnaires des biens communs) et les syndicats d'eau soient de réels porte-paroles de l'agriculture biologique sur leur territoire !

STÉPHANIE ESNEAULT (GRAB)

12 et 19 décembre 2013 à Sées (61)

Formation « Parlons Eau et Agriculture biologique dans l'Orne »

Les producteurs bio doivent avoir un rôle central pour que l'agriculture biologique, reconnue comme une solution efficace pour protéger et améliorer la qualité de l'eau, soit fortement encouragée et soutenue sur les territoires à enjeu Eau.

Dans l'objectif de mieux connaître les enjeux et démarches en cours de protection de l'eau sur le département de l'Orne, le GRAB organise cette formation de 2 jours.

Modalités pratiques :
Inscription obligatoire auprès du GRAB ou du GAB 61
AVANT LE 30 NOVEMBRE 2013

Programme de la 1è journée 12 décembre 2013

- Les acteurs de l'Eau : organisation et responsabilités administratives (AESN)
- Le suivi de la qualité de l'eau : réseaux de suivi patrimoniaux des eaux de surface et souterraines et données qualité (AESN)
- La qualité des eaux de distribution publique en Basse-Normandie, zoom sur le département de l'Orne (ARS)
- La directive Nitrates dans l'Orne (DDT 61)
- Les démarches « aires d'alimentation de captages » prioritaires et arrêtés « phytosanitaires » (DDT 61)
- Les périmètres de captages : contexte réglementaire, place des périmètres comme outils de gestion de la qualité des eaux, exemples d'application (ARS 61)

Programme de la 2è journée du 19 décembre 2013 :

- L 'Agence de l'Eau Seine-Normandie : fonctionnement / cadre d'intervention en matière de protection des ressources en eau : SDAGE, DCE, priorités Xè programme, PTAP, grenelle / modalités d'accompagnement / démarches en cours (AESN)
- L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne : fonctionnement / cadre d'intervention en matière de protection des ressources en eau : SDAGE, DCE, priorités Xème programme, PTAP, grenelle / modalités d'accompagnement / démarches en cours (AELB)
- Le contexte général des ressources en eau dans l'Orne et le rôle du Syndicat Départemental de l'Eau (SDE)
- Les actions de préservation de la ressource engagées sur le territoire de la Rouvre (SIAEP du Houlme)

EN SAVOIR PLUS :

AESN : Agence de l'Eau Seine-Normandie
AELB : Agence de l'Eau Loire-Bretagne
ARS : Agence Régionale Santé
DDT : Direction Départementale du Territoire
SDAGE : Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux
PTAP : Plan Territorial d'Actions Prioritaires
SIAEP : Syndicat Intercommunal d' Alimentation en Eau Potable

Portes-ouvertes

Le réseau bio relance les Fermes ouvertes d'automne

Après le succès de l'opération régionale en 2012, le réseau GRAB-GAB a organisé une nouvelle édition des portes-ouvertes professionnelles bio de la rentrée. Les 7 fermes participantes ont accueilli 105 visiteurs du 8 au 15 octobre dernier.

Ces fermes ouvertes ont pour objectif de faire découvrir ou d'approfondir des techniques spécifiques de l'agriculture biologique au public agricole bio et non bio. Le but a été partiellement atteint car ce sont essentiellement des agriculteurs bio, en conversion ou en projet de conversion qui ont participé ainsi que des stagiaires ou élèves de l'enseignement agricole. Il a donc été difficile de toucher un « nouveau » public agricole mais il faut reconnaître que l'opération s'est retrouvée en concurrence avec les ensilages tardifs cette année.

Les thèmes de visites proposés ont convaincu puisque les visiteurs n'ont pas hésité à se déplacer dans les département voisins, d'où l'intérêt de cette opération régionale. Les visiteurs ont été très satisfaits de ces fermes ouvertes, où la diversité des productions bio était représentée.

L'événement a également eu de bonnes retombées dans la presse de l'Orne et de la Manche.

Voici la présentation succincte de 3 des fermes participantes : en production de bovins viande d'Hubert JOUANDET dans l'Orne, en production laitière de Cécile DUMAS et Jean-François GUILLOT dans la Manche, de Franck LEBOULANGER dans le Calvados.

Merci à tous !

Le réseau GRAB-GAB remercie les producteurs qui ont accepté d'ouvrir les portes de leurs fermes et de témoigner.

Pierre DAVID – GAB 50, Virginie PARRAIN – GAB 14, Joris SOENEN – GAB 61, Blandine MASSOT – NVB , Claire BOUDEAU-BLANCHARD – GRAB

CHEZ HUBERT JOUANDET : LA COMPLÉMENTARITÉ DES CIRCUITS DE COMMERCIALISATION EN VIANDE BOVINE

ZOOM

SAU :
72 ha tout en herbe

Productions :
35 vaches allaitantes, veaux sous la mère, boeufs
1500 bouteilles de cidre

Commercialisation :
circuits longs et courts

Hubert a démarré sa production allaitante et cidricole progressivement, en parallèle d'une activité salariée. Il s'est installé officiellement en 2009. Sa ferme est certifiée Bio depuis 2010. Son exploitation s'étend sur 72 ha, 100% en herbe, en grande majorité sur des coteaux, valorisés par 35 vaches allaitantes et mixtes (Charolaise, Aubrac, Normandes, Jersiaise). Les vaches de race laitières permettent de produire plus de lait pour les veaux sous la mère. La ferme est autonome au niveau des fourrages avec très peu d'achats (5 veaux de 8 jours, une tonne d'orge et 5 tonnes de luzerne déshydratée).

La complémentarité entre les circuits de commercialisation

LA VENTE DIRECTE

Hubert fonctionne par précommande. Une fois les commandes complètes, il choisit les animaux (de type laitier Jersiais actuellement, Aubrac à l'avenir). La découpe se fait à SARL VDE Maine Normandie à Bérus (Sarthe) ou à TEBA à Pré-en-Pail (Mayenne).

Les animaux sont transportés à l'abattoir et sont livrés en caissettes par l'abattoir à la ferme, pour ne pas briser la chaine du froid (il y a un frigo dédié à la viande), ensuite la vente se fait à la ferme du lundi au samedi soir ou sur rendez vous.

• Peu de temps de travail supplémentaire

La gestion des précommandes se fait par téléphone. L'accueil des clients lors de la récupération des caissettes permet de répondre aux questions des clients et même faire visiter la ferme.

Une fois par an, Hubert livre avec un camion frigorifique 1 à 2 bœuf et 1 à 2 veaux dans la région de Nantes.

• Le circuit court permet le contact avec la clientèle pour montrer comment il travaille sur son exploitation et permet d'avoir le retour sur la qualité des produits. Le prix de vente est fixé par le producteur. Cependant, il y a toujours des «mécontents» car ce n'est pas du sur mesure comme en boucherie : rôtis trop petit pour certains, trop grand pour d'autres…

LA COMMERCIALISATION EN FILIÈRE BIO ORGANISÉE

Hubert a fait le choix de la complémentarité des circuits de valorisation. que ce soit pour les veaux sous la mère, comme pour les bœufs, plus de 75 % des bovins sont valorisés en filière organisée. Normandie Viande Bio est la structure régionale actionnaire d'UNEBIO (Union des Eleveurs Bio). NVB assure l'animation régionale de la filière, la planification des sorties. UNEBIO est l'outil de mise en marché des animaux des différentes régions (définition politique achat, planning abattage, commercialisation des viandes). Dans ce circuit de commercialisation, les bovins (veaux ou gros bovins), doivent être planifiés. L'objectif : équilibrer au mieux l'offre et la demande.

Les deux circuits sont complémentaires.

Valorisation des animaux selon la commercialisation

LES VEAUX SOUS LA MÈRE

Les veaux sont élevés en extérieur avec leur mère jusqu'à 2 mois. A partir de 2 mois les veaux sont rentrés en bâtiments avec du foin à volonté, ils sont mis à la téter 2 fois par jour. Ils sont abattus entre 4,5 mois et 5,5 mois.

• En circuit long :
Les veaux valorisés par NVB-UNEBIO sont de bonne conformation, avec un engraissement très correct. La majorité est supérieure à R+.

	NOMBRE DE VEAUX	PRIX MOYEN NET ÉLEVEUR EN €/KG DE CARCASSE	POIDS MOYEN DES CARCASSES	PRIX MOYEN PAR VEAU
2012	21	6,53 €/kg	148 kg	967 €
2013	8 au 31/08	6,88 €/kg	134 kg	919 €

• En circuit court :
Une conformation correcte en R pour un prix de vente aux clients de 16€/kg.

	NOMBRE DE VEAUX	POIDS MOYEN DES CARCASSES	COÛT DE TRANSFORMATION* MOYEN PAR KG DE CARCASSE	POIDS MOYEN DE VIANDE PAR VEAU	MARGE MOYENNE PAR VEAU	MARGE EN €/KG DE CARCASSE	PRIX MOYEN DE CARCASSE POTENTIEL EN CIRCUIT LONG**
2011	2	150 kg	2,37 €/kg	101 kg	1 233 €	8,3 €/kg	6,6 €/kg
2012	3	129 kg	2,63 €/kg	89 kg	1 071 €	8,4 €/kg	6,6 €/kg
2013	2	135 kg	2,83 €/kg	98 kg	1 160 €	8,6 €/kg	6,8 €/kg

** : prestation complète abattage + transformation + livraison réfrigérée des caissettes*

*** : prix moyen en circuit long : à partir de la grille de prix de NVB correspondante à l'année d'abattage (même conformation etc.).*

LES BŒUFS

Les bœufs sont nourris à l'herbe et au foin. Ils sont abattus à 3 ans environ en fin d'été, début d'automne.
La stratégie d'Hubert est de valoriser les bœufs de type viande en circuit long afin de bénéficier d'un prix payé élevé. Il destine les bœufs laitiers, c'est-à-dire les Jersiais, aux circuits courts.

• Valorisation en circuits longs :
Race de type viande avec une bonne conformation et un engraissement correct.

	NOMBRE DE BŒUFS	PRIX MOYEN NET ÉLEVEUR EN €/KG DE CARCASSE	POIDS MOYEN DES CARCASSES	PRIX MOYEN PAR BŒUF
2012	6	3,71 €/kg	420 kg	1 560 €
2013	2 au 31/8	4,22 €/kg	382 kg	1 610 €

• Valorisation en circuit court :
Il s'agit surtout des animaux de race Jersiaise, c'est difficilement comparable avec le circuit long de l'exploitation. Le prix de vente aux clients est de 10 €/kg.

	NOMBRE DE BŒUFS	POIDS MOYEN DES CARCASSES	COÛT DE TRANSFORMATION* MOYEN PAR KG DE CARCASSE	POIDS MOYEN DE VIANDE PAR BŒUF	MARGE MOYENNE PAR BŒUF	MARGE EN €/KG DE CARCASSE	PRIX MOYEN DE CARCASSE POTENTIEL EN CIRCUIT LONG**
2012	5	289 kg	2,60 €/kg	198 kg	1 123 €	3,9 €/kg	3 €/kg
2013	2	316 kg	2,90 €/kg	210 kg	1 075 €	3,4 €/kg	3,62 €/kg

** : prestation complète abattage + transformation + livraison réfrigérée des caissettes*

*** : prix moyen en circuit long : à partir de la grille de prix de NVB correspondante à l'année d'abattage (même conformation etc.).*

Pour 2013, la valorisation des bœufs en circuits long est plus intéressante qu'en circuit court. La question de réévaluer le prix de vente a été posée lors de la porte-ouverte.

FRANCK LEBOULANGER DANS LE BESSIN : DE L'HERBE À LA CRÈME !!!

Lors de son installation en 1997, Franck a choisi sa ferme pour son parcellaire groupé ainsi que la portance et la précocité des herbages permettant l'hivernage dehors. La ferme qui comptait 57 ha au départ a progressivement augmenté en surface pour atteindre 137 ha. 93 ha sont accessibles aux vaches avec jusqu'à ¾ d'heure de marche.

ZOOM

Elevage en système herbager avec transformation du lait

UTH : 2.5

SAU : 137 ha (131 ha PN-PT)

Quota : 422 000 L

Lait produit : 383 540 L

Commercialisation :
Laiterie et vente directe

Chargement :
1,36 UGB/ha SFP , 120 VL
+ 61 UGB génisses + 9 UGB autres

La place prépondérante de l'herbe

Pour faire face à la charge importante de travail, Franck choisit d'embaucher - la ferme compte 2.5 UTH dont 1.5 salarié ; et de simplifier progressivement le système.

Au niveau de l'assolement, si en 2012 il y avait encore 6 hectares d'orge et de maïs ensilage, en 2014 l'assolement sera 100% herbager, en effet les mauvais rendements en maïs des dernières années et la volonté de simplifier le système ont poussé Franck à arrêter les cultures.

La composition des 25 ha de prairies temporaires est définie en fonction de leur usage, les prairies de fauche sont à base RGH et TV et celles destinées à la pâture sont à base de TB et de RGA. Des essais de sursemis avec du trèfle blanc (5kg/ha) sur les prairies permanentes avec un semoir Aitchison ont été concluants.

Un troupeau métissé adapté au pâturage

Le troupeau de 120 vaches déjà métissé (normandes/jersaises/montbéliardes, Prim'Holstein/jersiaises/prim'Holstein) va continuer dans cette voie puisque Franck commence les croisements 3 voies. Cet automne, c'était un taureau montbéliard.

Les vêlages sont groupés de mars à mai-juin : les vaches sont taries au mois de mars et les génisses vêlent à partir de mars pour les besoins de la vente directe qui nécessite un minimum de lissage de la production.
L'alimentation hivernale (de décembre à mi-février) des vaches est basée sur l'ensilage d'herbe (6 kg MS/j/VL) et de foin avec un peu de maïs grain. A terme l'objectif est d'arrêter l'ensilage afin d'améliorer la qualité du lait pour passer à un enrubannage très sec ou plus de foin. La quantité de fourrage stocké par vache n'est que de 2 TMS.
Avec ce régime alimentaire, le niveau d'étable est de 3 400 L/VL avec des taux moyens de 32.5 g/L et 39 g/l (données laiterie).

Le coût alimentaire est de 57 €/1000 L (exercice comptable octobre 2011- septembre 2012) et est composé à 45 % par l'achat de concentré (notamment 25 tonnes de maïs grain quand il y avait encore production de céréales sur la ferme).
Franck a mené un essai d'élevage des génisses avec des vaches laitières dédiées, dans le but notamment de simplifier l'élevage des génisses. L'essai sur un lot de printemps sevré à 8 mois a été positif. Cependant la même pratique sur des vêlages d'automne a été négatif pour les vaches qui ont perdu beaucoup d'état en hiver et produisaient moins de lait.

La salle de traite 2 x 6 pour les 120 vaches fait passer beaucoup de temps pour la traite. A terme l'objectif est de passer en monotraite de décembre à février afin de diminuer le temps de travail. Mais attention, l'essai d'arrêt de traite le dimanche soir pendant l'hiver n'a pas été concluant pour les vaches à taux cellulaires élevés.

L'augmentation du taux de renouvellement de 26% à 30% permettra d'assainir le troupeau et d'adopter ces techniques.

La volonté permanente de diminuer les charges

Au niveau des charges de structure, la ferme est économe. Seuls 4 000 L de fioul sont nécessaires pour les 137 ha, du fait du peu de cultures, la maximisation du pâturage et la limitation des interventions (pas d'ébousage)…

Par ailleurs, Franck a du matériel en Cuma (andaineur), fait appel à l'entreprise (le matériel en propriété est déjà âgé). Ainsi les coûts de mécanisation sont de 407 €/ha en incluant les amortissements, le carburant, les travaux par tiers hors semis et récolte, l'entretien, la réparation et la location de matériel.

Le coût de l'herbe quant à lui est de 44 €/ha et composé essentiellement de frais de récolte et semis.

L'EBE / produit avec l'atelier de transformation est de 50%.

LE CROISEMENT 3 VOIES

Il s'agit d'un croisement de 3 races en rotation. Par exemple PH, Montbéliard, jersiaise, et on recommence avec la PH … L'intérêt est de maximiser le phénomène d'hétérosis du fait du plus grand brassage génétique (hétérosis = l'augmentation des capacités des individus issus du croisement de lignées pures par rapport aux capacités moyennes des lignées pures).

L'atelier de transformation

Franck a choisi en 2002 de se lancer dans la transformation et la vente directe afin de créer de la valeur ajoutée. L'atelier est simple et a été aménagé en autoconstruction, avec du matériel d'occasion. L'investissement était de 20 000 €.

Au niveau des normes sanitaires : il s'agit d'une patente sanitaire qui ne permet pas la revente. La mise en pot et bouteille se fait devant le client. Cette norme a une obligation de résultat : une analyse en autocontrôle par trimestre de la crème et une analyse de lait par mois permettent à Franck de suivre la qualité bactériologique du lait. Par ailleurs afin d'identifier d'éventuelles vaches à problèmes qui pourraient contaminer le tank, Franck réalise des autocontrôles : un contrôle cellulaire tous les 2 mois, et à chaque vêlage.
30 000 à 40 000 L de lait sont dédiés à la vente directe chaque année. En moyenne, ce sont 50 L de crème par semaine, avec une saisonnalité : 30 L en été et 60 L en hiver. 200 L de lait cru sont vendus chaque semaine.

La commercialisation en vente directe

Franck fait un marché par semaine à Caen, il y a aussi un point de vente hebdomadaire à la ferme.
Franck rappelle que si la vente directe permet de créer de la valeur ajoutée, elle ne permet pas de faire de la trésorerie à court terme, il a fallu 3 ans pour créer et fidéliser sa clientèle, sans compter qu'il bénéficiait déjà d'un réseau qui lui a facilité l'arrivée de clients.

Pour qu'un marché fonctionne bien à la ville comme à la ferme il faut une diversité de produits. Grâce à la vente de légumes par l'installation d'un maraîcher sur la ferme (Benoit VIVIEN) et de crème, œufs, beurre, teurgoule le marché est devenu attractif pour les consommateurs.

AU MAS DU YOGUI, LA RATION C'EST 100% HERBE !

Installés depuis 1997, Cécile et Jean-François ont entamé leur conversion vers l'agriculture biologique en 2009. Terminée en 2011, celle-ci les a emmenés vers de nouveaux objectifs : Viser l'autonomie, diminuer au maximum les charges et surtout gagner en confort de travail !

ZOOM

Elevage en système herbager

UTH : 2.5

SAU : 70 ha 100% herbe
dont 27 ha accessibles aux VL

Commercialisation :
Laiterie Biolait - 50% vaches laitières, 50% normandes, 50% Prim'Holstein

Quota : 337 000 L

Une ferme bio et heureuse de l'être !

Pleinement convaincus, les deux éleveurs ne feraient marche arrière pour rien au monde « Je ne pouvais plus utiliser le pulvé… j'avais atteint ma limite » explique Jean-François au groupe d'élèves et aux agriculteurs présents sous le soleil de ce 10 octobre.
Pour « passer le cap », Cécile et Jean François ont pris le temps de se former en rejoignant un groupe CIVAM et en participant aux formations du réseau bio. En discutant avec d'autres agriculteurs « on se rend compte que l'on n'est pas tous seuls ! ». Désireux de simplifier leur système pour s'offrir du temps libre ainsi que du confort de travail, Cécile et Jean-François ont opté pour un système autonome et économe.

Diminuer les charges

Quelles soient financières ou de travail, les charges sont diminuées autant que possible. Dans cette ferme, le challenge n'est donc pas de produire un maximum de lait mais plutôt de regarder « ce qu'il reste à la fin du mois ».

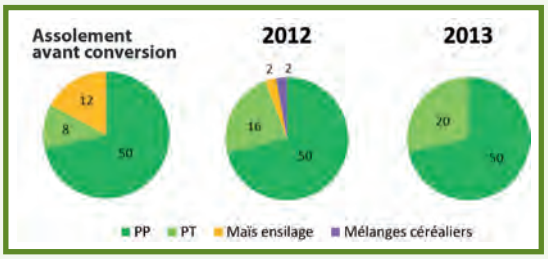

Le Choix du 100% herbe

Avant leur conversion, Cécile et Jean-François étaient sur un système assez classique, basé sur le pâturage avec du maïs ensilage dans la ration. A force de discussions, de réflexions en groupes et avec l'appui de leur conseiller, ils ont décidé de simplifier ce système pour le faire évoluer progressivement. Dans le meilleur des cas, les vaches ont accès à leur nourriture directement en prairie, sinon elles peuvent l'avoir sous forme de foin, d'ensilage ou d'enrubannage. Voici un aperçu des périodes de pâturage :

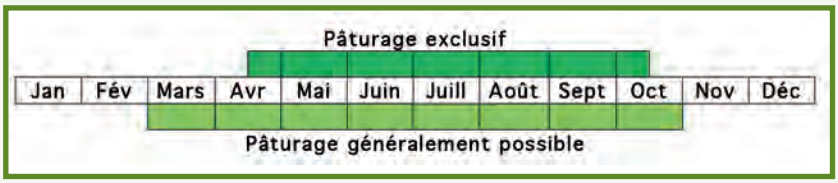

En général, il y a une première coupe en mai (ensilage ou foin), une deuxième en été (foin) et une troisième en septembre (souvent en enrubannage).

AU MAS DU YOGUI, LA RATION C'EST 100% HERBE !

« Les vaches sont heureuses et nous aussi ! »

Dans un système comme celui en place au mas du Yogui le travail est bien plus étalé sur l'année que dans un système classique. Les charges de travail sont lissées et ces éleveurs ont gagné en confort. Prenons l'exemple des vêlages, plutôt que d'avoir tous les veaux sur une période courte, Cécile et Jean-François ont choisi d'étaler les mises-bas pour ne pas avoir de surcharge de travail.

Ce n'est pas parce que beaucoup de travaux des champs ont disparu que ce couple de manchots se tourne les pouces ! Conduire son pâturage avec rigueur demande du temps, des connaissances et se travaille au quotidien. Il est aussi nécessaire de veiller au bon état des prairies, des haies, des clôtures, d'entretenir la ferme et bien-sûr de prendre le temps d'observer son troupeau.

La santé du troupeau

Chez Cécile et Jean-François, le mot d'ordre c'est la prévention. Pour rendre leurs animaux « beaux et forts », Cécile est toujours fière de présenter son fameux Kéfir. Résultat d'une fermentation du lait cette boisson permet d'ensemencer la flore intestinale des veaux et de renforcer leurs systèmes immunitaires.

Lorsqu'un problème apparaît chez une vache, Cécile utilise des huiles essentielles au cas par cas. « Je n'en suis qu'au début mais on voit que cela fonctionne» précise l'éleveuse qui à force d'essais et d'observation parvient à maintenir le troupeau en bonne santé.

Bien dans leurs bottes, 2 ans après leur conversion bio, Cécile et Jean-François assument pleinement leurs choix et ne regrettent en rien l'orientation donnée à leur système.

FORMATION SUR LE SOL

Méthode BRDA HERODY

OBJECTIF DE LA FORMATION :
Comprendre le fonctionnement de son sol afin d'adapter ses pratiques de manière autonome,

PROGRAMME :
- **Matinée en salle sur la présentation de la méthode BRDA HERODY et présentation de la méthode de lecture.**
- **L'après midi est consacrée à la mise en pratique sur le terrain (réalisation de profil de sol, méthode d'analyse et d'interprétation,..).**

2 DATES :
- **Session le 28 novembre dans le Bocage Ornais.**
- **Session le 5 décembre dans le Perche Ornais avec une analyse plus approfondie l'après midi.**

CONTACT :
Groupement des agriculteurs biologiques de l'Orne
Soenen Joris Mail : jsoenen@bio-normandie.org
Tel : 02.33.31.47.82

Journée Portes Ouvertes à Beauvain (Orne)

Avant, pendant et après la MAE SFEI

Après celle du 26 novembre, cette deuxième journée est organisée sur le thème « Avant, pendant et après la MAE SFEI (contractualisation en 2008)». Elle se déroule en partenariat avec la FRCIVAM Basse-Normandie et le SIAEP du Houlme.

Date : Mardi 10 décembre - Lieu : exploitation en agriculture biologique depuis 2012 - Horaire : à partir de 14 heures

La bineuse rotative John Deere
L'ancêtre de la houe rotative

Une fois n'est pas coutume. Je reproduis sans le modifier un vieil article paru à la fin des années 1950 dans la presse agricole de l'époque.

Je trouve en effet intéressant et utile de constater que nos outils « modernes » ne sont pas toujours jeunes. Utile et intéressant également de se rendre compte comment ils ont été utilisés dans le passé avant l'arrivée des produits chimiques en agriculture (ici des herbicides ; noter l'allusion aux colorants nitrés et aux hormones). Instructif de se rappeler qu'autrefois, dans certaines régions, le maïs a été sarclé à la main sur le rang…

Le raz de marée de l'industrialisation agricole avec ses pesticides et sa motorisation a stoppé net ces évolutions qui auraient sans doute donné un autre visage à notre agriculture si elles avaient pu se poursuivre…

Notez que c'est le rédacteur en chef de la revue lui-même qui écrit l'article et va sur le terrain pour essayer l'outil !

Joseph Pousset

DESCRIPTION DE L'OUTIL

- **Largeur par élément :** 1,07 cm (214 : 2,13 m) ;
- **Montage** « flexible » par éléments boulonnés ;
- **Construction :** armature en arceau donnant le maximum de dégagement et permettant d'ajouter des poids additionnels ;
- **Nombre de roues :** 14 sur deux axes ;
- **Diamètre des roues :** 52 cm ;
- **Diamètre des moyeux :** 10 cm ;
- **Coussinets :** fonte dure avec boudin de poussée latérale, 4 par élément ;
- Graissage facultatif.
- **Dents** : incurvées pénétrant par la pointe dans la terre, rayons en acier pouvant être redressés indéfiniment, pintes durcies indéformables.
- **Nombre de dents par roues** : 16 ;
- **Réglage de la pénétration :** par écartement des axes des roues ;
- **Attelage** souple à câble ;
- **Poids d'un élément :** 158 kg ;
- **Vitesse d'utilisation :** 8 à 12 km/h ;
- **Puissance demandée** pour deux éléments : 15-18 cv ;
- **Rendement** de deux éléments : 15 à 20 ha par jour.

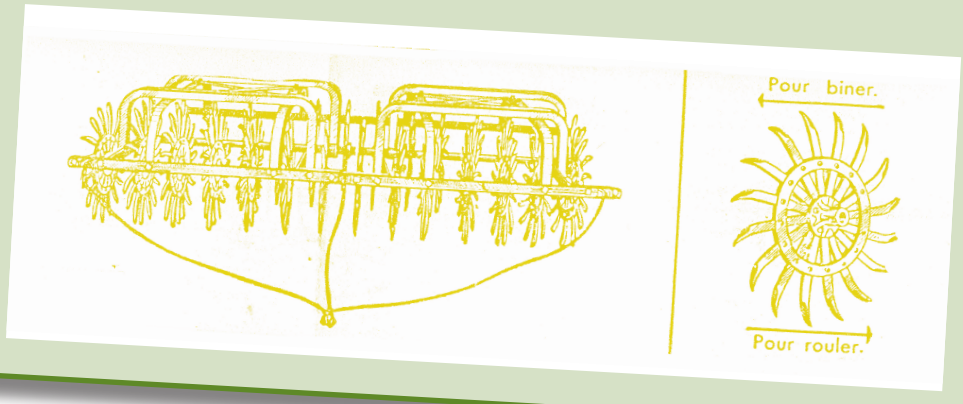

Nous sommes chez M. Chauvin, en Touraine.

L'exploitation comporte 110 hectares. M. Chauvin a commencé à cultiver le maïs pour le grain en 1952 avec 1 ha 50 ; il en cultive 80 ha en 1957. Les terres sont silico-argileuses, profondes et battantes. On les appelle « bornais » dans le pays. Ce sont les « boulbènes » du Sud-Ouest. Il y a en plus, quelques silex. En Touraine, ces terres souffrent l'hiver d'un mauvais écoulement de l'eau et elles donnent des récoltes de blé moyennes, au mieux. Elles peuvent, par contre, et comparativement, assurer des récoltes de maïs brillantes.

Il suffisait d'y songer…

RENCONTRE

Quelle est, pour vous, la difficulté majeure de votre culture de maïs ?

En premier lieu, me répond-il, je place la lutte contre les mauvaises herbes. Et je n'insisterai pas sur les difficultés croissantes rencontrées pour trouver la main-d'œuvre pour les détruire. Aussi, j'utilise une bineuse rotative depuis 1954 et cette machine vient de terminer son 800e hectare de travail, aussi bien, d'ailleurs, chez mes amis que chez moi.

La bineuse rotative peut-elle supprimer complètement l es binages à la main sur le rang ?

Aujourd'hui, après quatre campagnes d'utilisation, je réponds oui. Mais je ne suis pas arrivé dès la première année à ce résultat.

La règle d'or est de passer la rotative quand les graines de mauvaises herbes sont en germination ; plus exactement, la plantule ne doit pas avoir plus de 10 cm d'enracinement. A la rigueur, la plantule d'adventice est encore détruite au stade deux feuilles si la terre est croutée et sèche, ce qui arrive souvent dans mes terres battantes.

Cette règle fondamentale oblige donc à passer la rotative quand le maïs est encore très jeune. Ne craignez-vous pas de l'abîmer ?

La rotative n'abîme pas le maïs, à aucun stade, pour des tiges atteignant jusqu'à 20-25 cm de haut. Il faut naturellement veiller à ce que les roues tournent toujours librement, ce qui oblige à enlever, au besoin, une pierre qui se trouverait coincée dans l'appareil.

Il est vrai que la réponse aurait été beaucoup plus timide la première année d'utilisation. L'importateur lui-même par prudence recommandait en 1954 de ne pas passer la rotative avant que le maïs ait atteint 5 cm de haut. Aujourd'hui, je suis plus affirmatif : il ne peut y avoir de dégâts que si l'une des dents traverse la tige du maïs ; et l'expérience prouve que la tige glisse contre les dents. Celles-ci, d'ailleurs, ne sont pas pointues mais arrondies.

Nous allons préciser pour nos lecteurs comment le travail s'effectue et quelle est, en fait, l'action de la dent. Cela nous paraît essentiel de l'indiquer. Ne pensez-vous pas ?

La bineuse crée, par l'enfoncement de ses dents et leur « coup de queue », une épaisseur bien émiettée au travers de laquelle l'herbe en germination va sécher et mourir.

Combien de fois, en bonne culture, conseillez-vous de passer la houe ?

Il n'y a pas d'à peu près. La lutte contre les mauvaises herbes doit être continuelle et commencer bien avant le semis.

Avant le semis, je détruis trois ou quatre pousses d'herbe de mars à mai avec le cultivateur canadien. J'utilise parfois la rotative attelée derrière le canadien, comme herse. Cette sorte de herse ne bourre pas, ce qui est avantageux quand la paille de maïs (je fais

maïs sur maïs) n'a pas été parfaitement enterrée par le labour d'hiver.

Je passe ensuite en pré émergence, c'est-à-dire après le semis et avant la levée du maïs. La tigelle du maïs doit avoir 1 à 2 cm de long au-dessus du grain. Ce passage à la rotative est CAPITAL, parce qu'il permet au maïs de prendre de l'avance sur l'herbe. Ensuite, c'est l'herbe qui me guide. Pratiquement, comme la pousse de l'herbe dépend de la pluie, on peut dire que, aussitôt la terre ressuyée, je passe dans mes champs, surveille la germination de l'herbe et prends une décision.

Je passe ensuite au moins deux fois la houe, soit pour un maïs de 7-8 cm, puis pour un maïs atteignant 20-25 cm.

En tout, vous passez donc au moins trois fois avec la rotative ? Voudriez-vous me préciser comment l'utilisateur doit la faire fonctionner ?

Plusieurs conditions entrent en jeu : La première, je l'ai déjà indiquée, est de biner du maïs de moins de 25 cm de haut et pour de l'herbe en germination ; la seconde est de rouler à 8 km à l'heure au minimum. Plus précisément, ma vitesse est réglée par le plus ou moins bon enfoncement des dents. En terrain très friable où la rotative enfonce bien, je peux aller jusqu'à 10 km à l'heure. Enfin, une troisième condition : il faut que les dents enfoncent presque jusqu'à l'essieu. Le travail est insuffisant en terrain tassé, très battu. Les pointes des dents roulent alors sur le sol sans pénétrer et ne peuvent donner ce « coup de queue » qui détruit l'herbe.

En terrain battu, je pense que vous procédez de manière un peu particulière, c'est-à-dire que vous décroûtez d'abord avec la bineuse ENTRE les rangs ?

Oui, et ensuite dans un deuxième passage j'attelle ma rotative qui enfonce alors très suffisamment SUR le rang, soit une pénétration des dents sur 20 cm de profondeur.

> « Il n'y a pas d'à peu près. La lutte contre les mauvaises herbes doit être continuelle et commencer bien avant le semis. »

Prenez-vous d'autres précautions ?

Oui, par temps très sec, temps où la bineuse travaille le mieux, il ne faut pas travailler trop profond.
Quand la rotative enfonce mal on peut toujours surcharger, EGALEMENT, chaque élément. Enfin, l'usage systématique de la rotative demande au semis :Un gain placé entre 3 et 5 cm de profondeur (c'est-à-dire pas trop en surface).
Un grain bien tassé. Les semoirs modernes monograines à maïs répondent à ces deux conditions.

On a tendance à enterrer trop le maïs.

Vous est-il arrivé d'être gagné par l'herbe ?

Oui, les premières années et j'ai dû faire appel au binage à la main. Depuis, j'ai un stock de sécurité d'hormones et, à partir de l'an prochain, je penserai aussi aux colorants nitrés.

Mais ces produits sont d'un emploi délicat et je préférerais avoir à m'en passer, d'autant plus qu'il faut quand même biner.

Avez-vous eu des ennuis ?

En plus d'une mise au point assez longue dans le mode d'emploi de la rotative, le seul véritable ennui se rencontre quand une pierre bloque une des roues à étoiles, heureusement indépendantes les unes des autres.

Comme par hasard, la roue bloquée est souvent celle qui travaille sur le rang de maïs qui, à ce moment, est malmené jusqu'à ce que le conducteur veuille bien s'en apercevoir. Les pierres se détachent facilement et si les dents sont tordues elles peuvent se redresser de nombreuses fois sans casser.

Il me semble cependant que si la distance entre les montants horizontaux qui passent au-dessus des dents et les dents elles-mêmes était plus importante, une partie des incidents de blocage par les pierres disparaîtrait.

Quelle usure avez-vous constatée ?

Au bout de 600 ha de travail, les dents avaient diminué de 2 cm de longueur. Elles ont maintenant 800 ha et je changerai mon appareil à 1.000 hectares. Je le changerai complètement car la rotative n'est, au fond, qu'un ensemble de dents à étoiles. »

Pour en savoir plus :

La suite du document disponible sur la Biodoc n°30 disponible sur le : www.bio-normandie.org rubrique Professionnel >> Documentation

Salon

La filière viande bovine bio au SPACE

Pour la cinquième année consécutive, le GRAB de Basse-Normandie, avec InterbioNormandie, s'est associé aux Interprofessions bio de Bretagne et des Pays de Loire pour organiser le pôle bio Grand Ouest au centre du hall 5.

Cette année le temps fort était la conférence consacré à la filière viande bovine bio, le mardi 10 septembre.

Le stand collectif rassemblait également des entreprises ou associations bio Biolait, Unebio, Bretagne Viande Bio, Les Pionniers De La Bio, sous une même bannière permettant une bonne visibilité du stand bio.

Pendant la semaine, les animateurs du GRAB, des GAB et IBN s'y sont succédés pour répondre aux questions des visiteurs normands.

La conférence « la filière viande bovine bio : un choix gagnant ! »
Cette conférence a rassemblé quelques 50 personnes. Un bilan décevant malgré une conférence de qualité.
Après une introduction par Loïc DUCLOUE, Président du GRAB BN, Eric POIRIER éleveur dans l'Orne a présenté son parcours original. Après une première carrière où il a converti et conduit un élevage bovin allaitant en bio pendant 10 ans dans le Pays d'Ouche, il a changé de ferme pour s'installer avec son fils près d'Alençon en 2011. Le passage en bio n'a pas posé de soucis, le système étant déjà proche du cahier des charges. Avec un troupeau de 90 vaches allaitantes charolaises, les résultats techniques (Intervalle vêlage-vêlage et croissance) sont identiques au conventionnel et les résultats économiques sont bons et dépassent les prévisions (les animaux adultes sont toujours vendus via NVB). La clé de la réussite économique réside dans l'autonomie alimentaire : les animaux sont élevés à l'herbe et reçoivent un complément de céréales autoproduites en fin de cycle.

Ensuite, Bertrand GALISSON de la Chambre d'Agriculture du Maine et Loire a présenté les résultats 2012 des suivis des réseaux d'élevage en Pays de Loire. En résumé il y a plus d'efficacité en élevage bio qu'en élevage conventionnel.

CONSTAT POUR LES ÉLEVAGES BIO

- Un revenu au moins égal (souvent supérieur)
- Moins de capital engagé
- Un meilleur EBE par vache
- Une forte économie de charges opérationnelles
- Très peu de dépendance au prix des intrants

La technique au service de l'économie : la clé de la réussite et de la rentabilité

Jérôme MAUGEAIS, éleveur bio du Maine et Loire a expliqué son parcours. Après un passage difficile, il franchit le pas de la bio en 2010 en conservant les caractéristiques de son système (surface et nombre d'animaux), en revoyant en profondeur sa façon de produire pour devenir autonome sur l'alimentation du troupeau et améliorer ses performances techniques. Le changement est gagnant : une augmentation moyenne annuelle de l'EBE de 22 000 € grâce à une forte économie de charges opérationnelles et aux aides à la conversion. Ce qui lui permet une rémunération de la main d'œuvre équivalente à 3 SMIC. Bref, Jérôme assume ce choix vers la bio sans complexe avec pour seul regret ne pas s'être lancé plus tôt !

Optimiser son système herbager

Madeg JOIN - LAMBERT du GAB 56 a présenté l'alimentation et la gestion sanitaire des élevages bio avec l'appui de Fabien TIGEOT éleveur dans le Morbihan installé en bio depuis 2008 sur 80 ha avec 65 vaches allaitantes. Fabien a un système herbager qu'il optimise grâce à un pâturage tournant rigoureux en paddocks de 1,5 à 2 ha. Il n'a pas de souci particulier parce que les animaux ne sont pas trop « poussés ».

La filière dans le Grand Ouest.

La conférence s'est terminée par la présentation de l'aval de la filière dans le Grand Ouest.

René Le COURTOIS, Président de Bretagne Viande Bio (BVB), a expliqué comment, malgré les difficultés engendrées par l'augmentation des cours conventionnels, BVB continue à progresser et à consolider les marchés.

James CHOUZENOUX, boucher des Côtes d'Armor co-fondateur de BVB a présenté son projet pilote de structuration de la filière : un laboratoire de 600 m^2, avec un magasin de vente aux particulier, pour préparer du colis jusqu'au ½ gros et alimenter la restauration collective. Il manque encore de recul puisque les locaux sont opérationnels depuis juin dernier mais les perspectives sont prometteuses.

CONDITIONS DE RÉUSSITE DES ÉLEVAGES BIO

- Ne pas être bio par opportunité
- Bien connaître son exploitation
- Viser l'autonomie alimentaire indispensable pour la rentabilité
- Avoir un volume de production suffisant pour diluer les charges de structure
- Valoriser un maximum d'animaux dans la filière bio

Jean-Marie ROY, représentant d'E.Bio et d'Unebio, a exposé le fonctionnement de la filière et la politique d'achat : une grille de prix commune pour l'ensemble du Grand Ouest et une incitation financière à la planification. Pour BVB comme pour Unebio, l'objectif est de valoriser l'ensemble des animaux et la totalité de la carcasse.

Pour ces acteurs la filière a encore un gros potentiel de marché à découvrir, notamment avec différentes manières de distribuer. Mais, la difficulté à honorer certains marchés par manque de carcasses dans certaines catégories reste problématique et pénalise la filière.

En conclusion, produire de la viande bio peut passer par une conversion mais aussi une installation en bio. Les éleveurs présents ont montré que l'on peut en vivre et qu'il existe des marges de progrès possibles. En ce qui concerne la filière, elle a bien un avenir avec les nombreux outils régionaux existants et les idées nouvelles qui continuent de se concrétiser.

CLAIRE BOUDEAU-BLANCHARD

LA NEF, SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE FINANCES SOLIDAIRES

Cette coopérative expérimente depuis plus de trois ans une forme de présence inédite au coeur des territoires. Ne disposant pas d'agences classiques réparties dans l'Hexagone, c'est en Provence que le banquier itinérant a fait ses premiers pas : la volonté de la Nef est de mieux faire connaître la coopérative partout en France et de maintenir un lien avec ses sociétaires (parfois trop distendu du fait de l'éloignement géographique avec les délégations) et ses partenaires. Suite à cette expérience, la Nef a choisi d'étendre le dispositif à de nouvelles régions (Caen, Bordeaux et Lille).

L'équipe de la délégation Ouest de la Nef s'est agrandie, depuis le début du mois de juin 201 3, avec l'arrivée de Guilhem Renault, pour s'occuper de la Basse-Normandie en tant que banquier itinérant.

Guilhem Renault, basé à la Maison des solidarités à Caen, a pour mission de participer au développement de la Nef dans toutes ses composantes (capital, épargne, prêts aux entreprises et associations, prêts aux particuliers, vie coopérative) sur les trois départements de la Basse-Normandie.

Une présence physique locale et un ancrage territorial plus important sont des éléments nécessaires pour permettre le développement de la Nef en Basse-Normandie.

Ainsi, Guilhem sera en lien avec l'ensemble des sociétaires personnes physiques et personnes morales (emprunteurs ou non), les épargnants de son territoire mais aussi l'ensemble des partenaires de la Nef (Terre de Liens, Ardes, France Active, Crédit Coopératif, Urscop, Urei, Chantier école...). Il accueillera et ira à la rencontre des porteurs de projets afin de les accompagner dans leur recherche de financement.

Exemple de partenariat réussi auprès de chez nous en Basse Normandie

«Après avoir été fromager au sein d'un GAEC, Jacques Lebailly crée sa propre fromagerie artisanale biologique dans une démarche de circuit court : son fromage à pâte pressée est fabriqué à base de lait de vache bio normande provenant d'un éleveur situé à quelques kilomètres, et est vendu sur les marchés, dans les AMAP, et auprès des restaurateurs et magasins bio du secteur. La Nef est sollicitée pour financer les investissements et travaux de démarrage»

CONTACT :
Guilhem Renault, Société financière de la Nef, Maison des solidarités
51 , quai de juillet - 14 000 CAEN - Tél. : 02 61 53 06 87 / 06 1 9 44 39 90. g.renault@lanef.com

Petites annonces

ORNE (61) : Vends maison et corps de ferme

- Vends maison et corps de ferme avec 65 ha en location (pas cultivés en bio) ; quotas laitiers de 350 000 litres en AOC ; libre début 2015, entre Briouze et Messei Contact: 06 43 63 84 93

Recherche d'emploi

- Jeune fille, très motivée recherche du travail dans une ferme d'élevage laitier biologique. Expérience de deux ans, autonome sur la traite, conduite d'engins agricoles, bosseuse et dynamique. Disponible de suite, permis B. 06 52 45 87 36

Conception graphique GRAB Haute-Normandie/GRAB Basse-Normandie - Novembre 2013 - Crédits photos : La Presse de La Manche. - GRAB - GABs de Basse-Normandie - Imprimé sur papier recyclé

Avec le soutien de :